



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fioul

Question écrite n° 10830

Texte de la question

M. Adrien Zeller attire l'attention de Mme le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat sur la situation des indépendants de la distribution de fioul. Face à la menace grandissante des sociétés pétrolières et des grandes surfaces, ces négociants sont inquiets pour l'avenir de leur profession. Ils se sentent totalement délaissés par le Gouvernement, seul à même de défendre efficacement leurs positions. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement à ce sujet et savoir si des garanties peuvent être apportées à cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Adrien Zeller](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10830

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : PME, commerce et artisanat

Ministère attributaire : PME, commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 1998, page 1154

Question retirée le : 20 avril 1998 (Retrait à l'initiative de l'auteur)